

Michel Martin

**Saint-Pierre d'Étampes
du Néolithique au XV^e siècle**



Première édition :

***Les Cahiers d'Étampes-Histoire* 3 (2000), pp. 10-13.**

Réédition numérique avec l'aimable autorisation de l'auteur :

***Le Corpus Étampois*, juillet 2018**

Saint-Pierre du Néolithique au XVe siècle

Les conditions naturelles

Le site naturel de Saint-Pierre ne présente pas de caractère exceptionnel. Le coteau sur la rive droite de la Juine est exposé à l'ouest. Le fond de la vallée est marécageux, mais au pied du coteau nous rencontrons les sables de Fontainebleau qui permettent une meilleure assise aux œuvres humaines. Les pentes sont installées à la base dans les sables et se terminent dans les calcaires de Beauce. Sur le plateau la couverture limoneuse n'est ni plus ni moins propice à la culture qu'ailleurs. Rien donc n'impliquait la fatalité de l'installation humaine dans ce faubourg, si ce n'est la géomorphologie : deux vallées sèches permettent la descente et facilitent la traversée de la vallée. L'ancienne descente de la départementale 721, reliant Etampes à Pithiviers, utilisait la plus méridionale et la voie nommée « l'ancien chemin de Maisse », qui part de l'ancien prieuré, utilisait la plus septentrionale. Ces vallées sèches ménageaient quelques versants calcaires exposés au sud, qui ont pu être favorables à la viticulture ; mais fondamentalement si un facteur a déterminé l'installation humaine, c'est l'existence de ces courtes vallées sèches.

Du Néolithique à la fin de l'Empire romain¹

Sur le plateau, dans un rayon de trois kilomètres depuis l'ancien prieuré, la densité archéologique ne montre pas de particularité criante. Nous connaissons plusieurs sites néolithiques, deux sites de l'Age du Bronze, deux sites de l'Age du Fer et plusieurs villas romaines ainsi que deux sites du haut Moyen Age. Parmi les sites néolithiques, deux retiennent l'attention. Sur le premier, l'outillage lithique est entièrement en cœur de grès (fig. 1) ; on y trouve aussi des fragments d'anneaux en schiste et de la céramique du Néolithique ancien. Le second daté du Néolithique moyen (Chasséen) a livré une statuette découverte par Richard Prot (fig. 2). La continuité de l'occupation s'étend de l'Age du Fer au Xe siècle sur deux des sites plus récents du plateau.

Le terroir était déjà mis en valeur depuis longtemps lorsque les villas romaines ont été construites,

¹ Michel Martin, Frédéric Beaudoin, Richard Prot, Bernard Martin, Dominique Bassière, Georges Gaillard et Jean-Pierre Martin, La population de l'Etampois, *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, Essonne et Hurepoix (SHACEH)*, 1999, p. 91-113.

comme dans l'ensemble de la région, au dernier tiers du premier siècle de notre ère². Dans le faubourg lui-même il pourrait y avoir des vestiges protohistoriques³. L'organisation actuelle du finage garde encore des traces de la cadastration romaine : la D 721 correspond pour l'essentiel de son trajet à une voie romaine secondaire et « l'ancien chemin de Maisse » correspond aussi à une limite romaine perpendiculaire à la voie précédente. Le lieu-dit « les Rayages »⁴ s'inscrit dans une maille carrée d'un quart de mille romain (fig. 3). Sur le plateau, d'autres vestiges de l'organisation du terroir gallo-



Fig. 1 : Hache polie en cœur de grès.

romain sont encore visibles ; mais surtout les coupes de la rue de la République mettent en évidence plusieurs niveaux de voirie, dont les plus anciens pourraient bien être romains (observations de l'auteur et de Georges Gaillard). La voie venant de Pithiviers rejoignait la voie Cenabum-Lutetia, l'axe principal de la région au niveau de l'actuel carrefour de Saint-Basile. Il y a plus de 20 ans, lors

² Frédéric Beaudoin, Michel Martin, Richard Prot, Bernard Martin, Dominique Bassière, Dominique Gaillard Georges et Jean-Pierre Martin, Les défrichements autour d'Etampes, *Bulletin de la Société Historique de Dourdan en Hurepoix (BSHDH)*, n° 38, 1999, p. 33-48.

³ Dom Basile Fleureau, *Les Antiquités de la ville et du duché d'Etampes*, Coignard, Paris, 1683, p. 22.

⁴ Carte IGN 2216 de 1997.

de l'installation du gazoduc. la tranchée a mis en évidence d'anciens chemins. Certains au sud-est de Saint-Pierre étaient probablement antiques et leur orientation oblique par rapport à la D 721 suggérait un âge gallo-romain (ils étaient perpendiculaires à

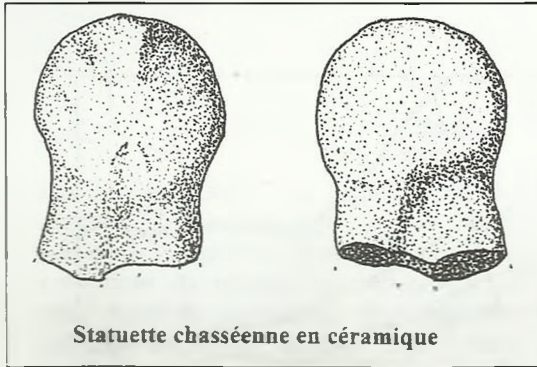


Fig. 2 : Statuette chasséenne découverte par R. Prot

la partie de la même départementale qui suit l'ancienne voie romaine). D'autres chemins, dont certains ont peut-être disparu à la suite du remembrement, possédaient une orientation compatible avec une cadastration médiévale ou moderne. L'un d'entre eux a livré un tesson de céramique rouge de type Dourdan datable du XIII^e au XIV^e siècle.

Le Moyen Age

La fondation du prieuré de Saint-Pierre est étroitement liée à celle de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Vers 640, l'abbé de Saint-Aignan d'Orléans, Leodeboldus, désirait fonder un monastère à Fleury-sur-Loire (dénomination de Saint-Benoît à l'époque). Mais Fleury dépendait des rois Dagobert 1^{er} (629-639) et Clovis II (639-657) ; aussi ce dernier accepta-t-il cette fondation à la condition de pouvoir échanger le domaine de Fleury contre celui d'Attigny près de Soissons, ce qui fut fait. Des bénédictins occupèrent bientôt Fleury sous la direction de Mammolus. Mais le pieux Leodeboldus savait que les moines avaient besoin de possessions terriennes pour subsister et il dota ou fit doter largement l'abbaye de Fleury.⁵

⁵ Voir note 3. Dom Fleureau signale page 33 une table de grès qui pourrait être un dolmen, mais il s'agit d'une interprétation hypothétique puisque ce «monument» a disparu. Nous citons le barnabite : «Les pères chartreux

Parmi ces propriétés foncières, il y avait à Etampes des prés et des terres donnés ou vendus par une dame Albuna. Par la suite les moines de Saint-Benoît s'installèrent à Saint-Pierre où le prieuré abritait douze moines et un prieur⁶.

Si des preuves archéologiques montrent que le territoire d'Etampes a été occupé depuis le Néolithique, ces récits constituent les plus anciens témoignages historiques de l'installation humaine sur le site urbain d'Etampes. Rappelons que le mythe d'Etampes-les-Vieilles est une bévée de Dom Fleureau fondée sur le désir d'une évangélisation précoce de la région⁷. A Saint-Pierre, la création mérovingienne du prieuré pourrait bien avoir engendré le noyau urbain le plus ancien de la ville.

Les archives concernant les églises étampoises, sauf le cartulaire de Notre-Dame et quelques documents concernant Saint-Basile, ont disparu après leur retour à Etampes sous le premier Empire⁸. Nous sommes donc loin de tout savoir sur le faubourg Saint-Pierre à l'époque médiévale. En 938 le pape Léon VII confirma l'inaliénabilité des biens destinés à l'entretien des moines⁹. A cette époque les princes territoriaux aliénèrent en effet des biens d'Eglise et on pourrait en déduire que les Robertiens et d'autres ont tenté de mettre la main sur les propriétés de Saint-Benoît, à Etampes et ailleurs. Le cartulaire de Saint-Benoît mentionne le prieuré-cure en 1103¹⁰. Le moulin de Saint-Pierre (futur moulin du Bourgneuf du point de vue juridique mais pas obligatoirement situé au même

ont justice dans le faubourg, le long de la grande rue, depuis l'Eglise jusques au carrefour où est un horne, & une table de grais.»

⁶ *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, nombreux éditeurs, 24 tomes en 26 volumes, III, 1738-1904.

⁷ L'utilisation de toponymes diachroniques venait conforter le Barnabite dans son erreur. De 1046 à 1123 les toponymes ne se fixent jamais de façon conforme aux interprétations de Dom Fleureau et en particulier Etampes-le-Châtel n'est jamais ni synonyme ni contemporain d'Etampes-les-Nouvelles mais synonyme d'Etampes tout court. Par ailleurs Etampes-les-Vieilles, c'est-à-dire Saint-Martin, est opposé à Etampes-les-Nouvelles mais pas à Etampes ni Etampes-le-Châtel. Le quartier Saint-Martin n'apparaît pas avant le XI^e siècle dans les sources et probablement guère avant en réalité. Contrairement à tout ce qui a été écrit à la suite de Dom Fleureau, il n'y a jamais eu de noyau urbain celtique, romain ou mérovingien à Saint-Martin et l'occupation réelle du site remonte au plus tôt à la fin de la période carolingienne.

⁸ Cartulaire de Notre-Dame d'Etampes, édité par Jean-Marie Alliot, *Mémoire de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais*, 1887, p. V.

⁹ Léon Guibourgé, *Etampes ville royale*, Potest, Versailles, 1958, p. 140.

¹⁰ *Recueil des chartes de Saint-Benoît sur Loire*, édité par Maurice Prou, Paris, t. I, 1900-1937, p. 6.

endroit) possédait le droit de chasse à deux bêtes¹¹ qu'il a probablement obtenu vers cette époque. En effet en 1113 le chapitre de Notre-Dame obtint de Louis VI le droit de chasse pour son moulin¹². Il est probable que le prieuré a obtenu ce droit au même moment, et peut-être même avant, car Philippe 1^{er} portait un vif intérêt à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-

anecdotes mais confirment son caractère agricole et viticole, s'il en était besoin.

En 1239¹³ le chapitre de Notre-Dame perçoit un cens de 3 deniers, à la Saint-Rémi, des moniales de Villiers (près de la Ferté-Alais) pour leur vigne de Sainvillier (actuellement les « Sainvillards »¹⁴), située à Saint-Pierre. En fait, le lieu-dit actuel se

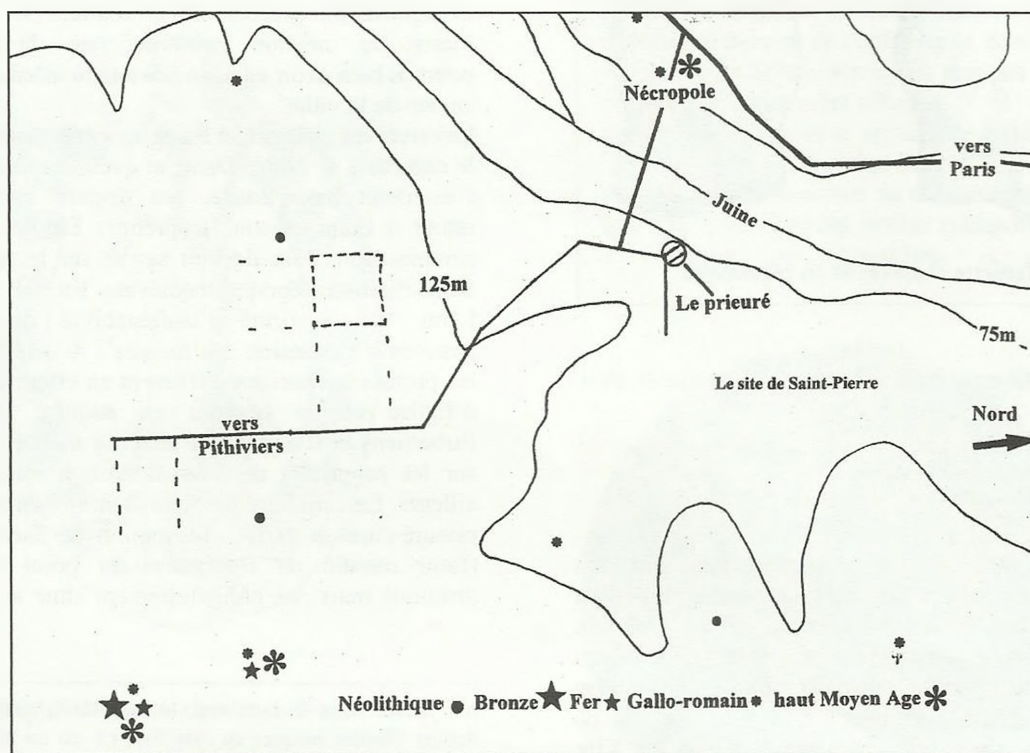


Fig. 3 : Les découvertes archéologiques autour du site de Saint-Pierre (Richard Prot, Bernard Martin et Michel Martin)

Loire, où il devait être enseveli. Par la suite, les mentions du faubourg Saint-Pierre sont rares et

¹¹ Dom Fleureau, p. 74. Il s'agit du transport du blé à l'aide de deux ânes, l'un pour la ville et l'autre pour la campagne. En 1932, Oscar Bloch, dans son *Dictionnaire étymologique*, à l'article «chasser» signale qu'en ancien français chasser a encore le sens de chercher à atteindre un but. Si le verbe latin *captare* constitue l'origine étymologique réelle de chasser, ce verbe aurait gardé son sens latin «chercher à prendre quelque chose». Le droit de chasse consistait pour le meunier ou son personnel à prospecter d'éventuels clients accompagné d'un animal de bât afin de transporter les grains à moudre.

¹² Cartulaire, p. 121.

trouve à la limite de Saint-Pierre et de Morigny et correspond à un coteau calcaire orienté du sud à l'ouest, donc assez propice à la viticulture. Toujours à propos d'un don au même couvent, un acte de 1246 nous montre que Guillaume de Saudreville tient en fief des prés et une aulnaie à Vaudouleurs. En 1352, lors d'une fondation de messe à l'abbaye de Morigny par Marie, comtesse d'Alençon, veuve de Charles d'Evreux comte d'Etampes, sont mentionnés une maison et un colombier avec un arpent de terre au faubourg

¹³ Cartulaire, p. 9-10.

¹⁴ Carte IGN 2316 de 1987.

Saint-Pierre¹⁵. Sur le plateau, les terres du prieuré ne s'étendaient pas bien loin. Au sud et à l'est, elles butaient sur les propriétés du chapitre de Sainte-Croix d'Orléans et au nord sur celles de l'abbaye de Morigny qui possédait la ferme de Beauvais et Bonvilliers. Il faut ajouter des terres du domaine royal et une marqueterie de petites possessions dépendant du chapitre de Sainte-Croix d'Orléans ou du domaine royal. En 1266, lors d'une vente à l'abbaye de Longchamp, Guyard de la Forêt-le-Roi¹⁶ cède des droits féodaux portant sur Bonvilliers qu'il a hérités de sa mère. Celle-ci les tenait elle-même du roi. Un siècle plus tard, de 1368 à 1393, apparaissent des terres situées à l'est de Saint-Pierre parmi les propriétés sur lesquelles sont assis les revenus destinés à financer la messe du comte (fondée à Notre-Dame par Louis II d'Evreux). Dix arpents à « la Grange Saint-Pierre » et six arpents à « la Gargerresse », ces derniers provenant d'une vente^{17 18}, montrent que, sur le plateau, le finage du prieuré avait toujours été limité ou se trouvait bien entamé. Peut-être faut-il mettre en rapport ces possessions d'origine royale avec la bulle papale de 938.

Il convient de rappeler l'existence de l'hôpital de Buzenval, très discret dans les sources ; nous ne l'avons vu mentionné que deux fois et tardivement. Il se trouvait à gauche dans la montée vers Pithiviers à la sortie du faubourg. En 1468, à propos d'un accord entre l'abbaye de Morigny et le chapitre de Notre-Dame, le rédacteur mentionne une pièce de terre appartenant à « l'aumosne de Buval. » Cette pièce de terre se situe au chantier dit le « Bourdeau », actuellement « les Bourdeaux », juste après le carrefour de la D 721 et la D 63, à droite en direction de la Montagne¹⁹.

Un juge résidait au prieuré bénédictin de Saint-Pierre qui constituait une première instance pour les justiciables des propriétés de l'abbaye de Saint-Benoît dans la région, comme par exemple Boisseau, Orveau et Bellesauve (Loiret). Les jugements en appel étaient rendus par le bailli de Saint-Benoît en poste à Authon-la-Plaine²⁰. L'abbaye jouissait des droits de justice haute, moyenne et basse.

Le faubourg s'est développé d'abord dans les zones non inondables mais en ménageant les prés de fauche, d'un excellent rapport à cause de l'élevage bovin. Les talus sableux de « l'ancien chemin de Maise » et du « chemin de la fontaine Saint-Symphorien » livrent régulièrement des tessons de céramique remontant au XIe, au XIIe et au XIIIe siècle. Il est probable qu'après les premiers raids des Normands le prieuré et ses dépendances furent entourés d'une palissade de bois et d'un fossé. Ces défenses ont été étendues par la suite, au moins pendant la guerre de Cent ans. D'un point de vue général, ce quartier a subi les mêmes péripéties que le reste de la ville. En particulier il n'a certainement pas été épargné par les pillages de 1367, 1370, 1411 et 1417 quand la ville fut prise. Dom Fleureau mentionne l'ensevelissement de Bretons morts de leurs blessures ou de maladie au Hameau de Bretagne, après la bataille de Montlhéry en juillet 1465, alors que les princes cantonnaient à Etampes²¹. Au XVIIe siècle, on y voyait l'origine du toponyme du hameau. Des découvertes fortuites contemporaines montrent qu'il ne s'agit pas d'un mythe.

Michel Martin

Nous remercions chaleureusement MM. J. Gélis, R. Prot, F. Beaudoin G. Gaillard et D. Bassière pour les renseignements qu'ils nous ont fournis.

¹⁵ Dom Fleureau, p.128-129 (le château de Vaudouleurs se trouve actuellement sur la commune de Morigny, mais le toponyme médiéval est plus étendu) et p. 154 (don de la comtesse d'Alençon).

¹⁶ Dom Fleureau, p. 141-143.

¹⁷ Dom Fleureau, p. 315.

¹⁸ Cartulaire, p. 39, p. 46 et p. 63. Certains de ces documents concernent des donations effectuées par des officiers du comte Louis d'Evreux. Au passage signalons que 60 à 70% des microtoponymes inhabités de la fin du XIVe siècle semblent être conservés jusqu'à une période récente voire jusqu'à nos jours.

¹⁹ Voir note 7, p. 110. L'éditeur signale page 150 une mention de l'hôpital sous la forme Beval en 1404 (Archives nationales, J 159, n° 12). En 1887 le lieu-dit Buval figurait encore sur le cadastre.

²⁰ Dom Fleureau, p.58.

²¹ Dom Fleureau, p.186.